Chères consœurs, chers confrères,

Votre appel a été entendu ! Je souhaite vous présenter ma candidature au poste d’administrateur. J’ai suivi avec beaucoup d’intérêt vos activités, lors d’événements que vous avez organisés, tel le concours de scénario du BSFF 2016 pour lequel j’ai été sélectionné, ou par l’intermédiaire « d’amis » communs qui ont loué votre engagement pour la « cause ». Aujourd’hui, je suis déterminé à m’engager à mon tour.

Nous l’avions espéré -secrètement pour les uns ou plus audiblement pour d’autres- un vent de nouveauté souffle sur la Belgique. Le fond des séries est une avancée notoire et excitante. La « nouvelle ligne éditoriale » de la Commission du film (info ou intox ?) est de bon augure pour la vitalité du cinéma francophone. Cet appel d’air est sans nul doute l’occasion idoine, pour les auteurs, qui, comme moi, n’ont pas encore montré le bout de leur nez dans la lutte collective, de rejoindre leurs précurseurs, c’est à dire vous.

Ma récente aventure (toujours en cours d’ailleurs) sur la série « Les Pionniers », dont la diffusion est prévue au premier trimestre 2017, m’a donné un bon aperçu des arcanes de la RTBF, l’institution et ses mécanismes. Cette expérience tonique et passionnante, ainsi que d’autres projets que j’ai écrit et/ou réalisé, m’ont permis de me confronter, avec plus ou moins de succès, à l’ensemble des problématiques qui jalonnent la vie d’un scénariste.

Si vous jugez ma candidature pertinente, je serais ravi de porter ma pierre à l’édifice, et ce, pour les raisons suivantes :

- Œuvrer à ce que les scénaristes puissent s’affirmer au cœur du processus créatif. C’est déjà le cas dans bien des pays européens. Le statut d’auteur n’en est que plus solide et la qualité des productions s’en ressent. Cela doit peut-être passer par une « syndicalisation » comme l’ont fait les producteurs et/ou par l’établissement d’une convention collective et/ou par l’instauration d’un pourcentage minimum sur le montant global d’une production audiovisuelle. Ou tout simplement, par :

- La valorisation de la fonction de scénariste auprès des producteurs (certains en tout cas), des réalisateurs (idem) et des institutions/chaînes. Pour l’instant, le rapport de force, qu’il soit pour la négociation monétaire ou les choix créatifs, est trop souvent en défaveur du scénariste.

- Aussi, rêver à la possibilité d’agences artistiques qui représentent les auteurs (la route est longue…) et les soutiennent sur un certain nombre des points énumérés dans cette lettre.

- Rêver (encore) à l’obligation légale de contrepartie financière pour les contrats d’options.

- Encourager la formation, qui, pour en avoir suivi et donné, est un très bon exercice pour la santé d’un auteur.

Quoi qu’il advienne de ma candidature, bravo à vous, longue vie, bon vent, et vive les auteurs ! Bien amicalement,

Julien Gras-Payen